

participation constructive aux travaux des instances internationales qui s'occupent de ces questions — telles que la Conférence du désarmement — pour venir à bout des problèmes complexes et apparemment insolubles que pose la création des conditions d'une paix et d'une sécurité internationales durables et stables. Le gouvernement du Canada réaffirme sa détermination d'agir dans ce sens.

On connaît bien, dans cette assemblée, le sérieux de l'engagement du Canada à la poursuite de mesures réalisables de limitation des armements et de désarmement. L'approche depuis longtemps adoptée par le Canada en ce qui concerne la limitation des armements et le désarmement, que d'aucuns taxent d'idéaliste, n'est pas visionnaire; elle est au contraire orientée vers des objectifs pratiques et accessibles. À notre sens, la limitation des armements ne se sépare pas de la préoccupation légitime de tous les États pour leur sécurité nationale, elle lui est intimement liée. Pour l'essentiel, notre optique a été présentée de façon succincte par le premier ministre, M. Brian Mulroney: « Le monde dans son ensemble devrait reconnaître que la limitation des armements est un élément — et non le substitut — d'une saine politique de sécurité nationale; si on veut aborder de manière sage et correcte le problème de la sécurité, on ne peut faire abstraction des vertus de la limitation des armements, de même que celle-ci ne doit pas faire oublier les exigences de la sécurité nationale. La recherche de l'une aux dépens de l'autre est vouée à l'échec. Et la recherche des deux est impérative. »

Le gouvernement du Canada s'est fixé six objectifs prioritaires de limitation des armements; ils ont fait l'objet d'une déclaration publique du Premier ministre et ont été explicités le 23 janvier, devant le parlement, par M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. Ces six objectifs prioritaires sont les suivants:

- 1) Réductions radicales négociées des forces nucléaires et accroissement de la stabilité stratégique;
- 2) Maintien et renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- 3) Négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- 4) Appui en vue de la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais;
- 5) Prévention d'une course aux armements dans l'espace;
- 6) Renforcement de la confiance pour faciliter la réduction des forces militaires, en Europe et ailleurs.

Nous avons l'intention de poursuivre activement ces objectifs et par tous les moyens dont nous disposons. Nous défendrons nos vues et nos objectifs politiques dans les entretiens bilatéraux avec nos alliés, avec les gouvernements des pays du bloc socialiste, de la République populaire de Chine, des pays neutres et des pays non alignés. Nous jouerons un rôle actif et constructif dans diverses assemblées multilatérales, ici à la Conférence du désarmement, à la Commission du désarmement des Nations Unies, dans les entretiens de Vienne sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces, à la Conférence de Stockholm et aux autres réunions de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, où se traitent de vastes questions liées à la sécurité.